1 Introduction

Le présent règlement de formation et d'examen concerne le cours EWCP-B - 1090. L'ABS fait passer des examens pour ces cours et délivre un diplôme EWF à ceux qui réussissent les examens. Les formations sont données dans des instituts de formation reconnus par l'ABS (ATB, voir aussi la liste : https://bvl-abs.be/fr/liste-des-formations-accreditees-en-belgique).

2 La Formation

Le contenu et l'examen de ces formations visent à acquérir et à vérifier des connaissances essentiellement théoriques. La formation comprend une partie théorique et une partie séminaire et est décrite dans "EWF Guideline : Dedicated Knowledge for Personnel with the Responsibility for Welding Coordination to comply with EN 1090-2 Guideline of the European Welding Federation (EWF). Minimum Requirements for the Education, Examination and Qualification" ; EWF-652, dernière version.

3 Conditions d'admission Formation et Examen

Pour la formation qui mène au diplôme EWF les conditions d'admission suivantes s'appliquent : preuve d'une expérience d'au moins 4 ans au cours des 6 dernières années, avant le début de la formation, selon les conditions décrites dans la norme EN 1090-2 et un CV avec indication de l'expérience, de la formation et de l'éducation adéquates (approuvé par l'employeur).

4 Inscription à l'examen

L'inscription à l'examen se fait au moyen du formulaire d'inscription, voir l'annexe 1 ci jointe. Le candidat doit remettre à l'organisme de formation agréé le formulaire de demande dûment rempli et signé par toutes les parties. Pour les conditions d'admission, Il est nécessaire de remettre aussi les pièces justificatives demandées, et une copie de la preuve d'identité. La participation aux examens est soumise au paiement des frais d'examen à l'ABS. Les frais d'examen ne peuvent être remboursés que si la force majeure peut être démontrée par écrit et après déduction des frais à charge de l'ABS.
En signant le formulaire de candidature, le candidat déclare connaître et se soumettre aux règles énoncées dans le présent règlement.
Le candidat déclare également, après avoir signé l'acte de candidature, ne pas faire un usage abusif du diplôme personnel qui doit être obtenu. L'organisme de formation (ATB) est responsable de l'enregistrement numérique des candidats en temps voulu. L'ABS communique la date, l'heure et le lieu de l'examen au candidat au moins 3 semaines avant la date de l'examen.

5 Admission à l'examen

Pour être admis à l'examen de l'ABS, le candidat doit remplir les conditions d'admission au cours de formation mentionnées ci-dessus. L'organisme de formation doit avoir procédé à l'enregistrement numérique du candidat dans les délais impartis et fournir à l'ABS une attestation montrant que le candidat a suivi au moins 90% de la formation.

6 Règles pendant l'examen

Les examens de l'ABS se déroulent en langue française.
- Les examens ont lieu dans un lieu désigné par l'ABS. En concertation avec l'organisme de formation, cela peut également se faire à l'endroit où le cours a eu lieu. L'ABS veille à ce que les examens se déroulent dans une salle calme, bien éclairée, bien ventilée et confortable.
- Pendant l'examen, le candidat doit être en possession d'une pièce d'identité valable et la présenter sur demande.
- Pour l'examen écrit, l'ABS, éventuellement en concertation avec l'organisme de formation, désigne des surveillants qui sont présents pendant toute la durée de l'examen.
- Si le candidat commet ou assiste à des actes frauduleux pendant l'examen, il sera exclu de l'examen en question.
- L'examen oral est conduit par au moins 2 membres de la commission d'examen/examinateurs désignés.
- Si le candidat à l'examen ne s'est pas présenté à l'examen sans raison préalable, a mis fin à l'examen prématurément ou n'a pas respecté le règlement de l'examen, la commission d'examen décidera de la manière de gérer la situation.

7 Les critères d'évaluation

La méthode d'évaluation, la détermination des notes et les résultats sont décidés par la commission d'examen. Les examens écrits et oraux sont les suivants :
- les notes sont calculées à une décimale près ;
- le candidat a réussi une matière principale (théorie ou séminaire) si la note finale, arrondie arithmétiquement, est d'au moins 60% (ce qui signifie arrondie à une décimale près). ≥60% est une réussite, 59% est un échec) ;

Résultats

Les candidats reçoivent les résultats d'un examen par e-mail dans les 8 semaines suivant l'examen.

8 Reprise de l'examen

Tous les résultats des examens menant au diplôme doivent être obtenus dans un délai de 6 ans à compter du premier moment de l'examen. Lorsqu'un candidat échoue à l'examen pour une matière principale, il ne peut se représenter à l'examen pour cette matière principale qu'un maximum de 2 fois. Si le candidat échoue également au deuxième examen de rattrapage, il doit reprendre les cours de la matière principale concernée et repasser l'examen dans un délai de 6 ans à compter du premier moment de l'examen.

9. Diplôme

Le diplôme EWF est décerné si le candidat :
- a réussi les examens dans les 2 matières principales. Les résultats des examens ne doivent pas remonter à plus de 6 ans.
- peut présenter une confirmation écrite de l'organisme de formation attestant d'une assiduité de 90 %.
- a rempli les obligations financières.
- le diplôme est, dans des circonstances normales, délivré dans les 12 semaines suivant l'examen. Le diplôme est strictement personnel et ne peut être utilisé que pour prouver que le candidat a réussi l'examen en question.

L'abus du diplôme, de quelque manière que ce soit, donne à l'Association Belge de Soudure le droit de réclamer et de détruire le diplôme immédiatement.

10 Plaintes, objections et appels

Un candidat peut déposer une plainte auprès de l'ABS en cas de traitement inapproprié. Vous pouvez le faire via le lien sur le site de l'abs : https://bvl-abs.be/fr/comite-des-plaintes.

11 Réévaluation

Le candidat peut demander des informations sur les résultats de l'examen ou demander une réévaluation de l'examen. Une demande d'information n'est possible que pour les résultats inférieurs à 60%. Une demande de réévaluation ne peut être faite que pour les examens écrits dont les résultats sont inférieurs à 60%. Les examens oraux ne seront pas révisés. La réévaluation sera effectuée par un autre correcteur. Les coûts d'une réévaluation s'élèvent à 200 euros, hors taxes. La note révisée éventuelle qui en résulte sera discutée par le jury d'examen et le résultat final en découlera. Si la note obtenue après la réévaluation est supérieure à la note déterminée précédemment et conduit à une réussite dans la matière principale concernée, l'ABS prend en charge les frais de la réévaluation.

Annexe 1: EWCP-EN 1090-2 - B

Inscription à la formation
La demande d'inscription au programme d'études est adressée à l'organisme de formation. L'organisme de formation évalue, sur la base des conditions d'admission, si l'étudiant peut être admis à la formation. En cas de doute, l'organisme informe et demande conseil par écrit à l'ABS. L'organisme de formation veille à ce que les étudiants reçoivent le présent règlement au début de la formation et lors de la confirmation de leur participation à celle-ci.
Les conditions d'admission à la formation
L'admission à la formation EWCP-EN1090-2-B se fait sur la base :
- de la présentation de l'attestation de l'employeur indiquant le nombre minimum d'années d'expérience, conformément à l'annexe 2 ;
- de la présentation d'un CV reprenant l'éventail des fonctions, conformément à l'exemple de l'annexe 3.
L'examen théorique ABS
La partie théorique (4 modules) et la partie séminaire sont soumises à un examen écrit. L'examen écrit compte pour 50%. La note minimale pour les deux parties ≥ 50%.

L'examen oral théorique et l'examen oral de séminaire du BVL

La partie théorique (4 modules) et la partie séminaire sont soumises à un examen oral. L'examen oral compte pour 50%. La note minimale pour les deux parties ≥ 50%.

Évaluation EWCP-EN1090-2-B
La note finale de l'examen est une moyenne de l'examen écrit et oral, de la théorie et du séminaire. Toutes les parties de l'examen doivent être réussies avec au moins 50%. Le résultat total de l'examen théorique écrit et oral doit être d'au moins 60%. Le résultat total de l'examen écrit et oral du séminaire doit être d'au moins 60%.

Formulaire d'application EWCP-EN1090-2-B Examen	
Veuillez remplir les détails tels qu'ils apparaissent sur votre passeport/carte d'identité. Ces informations figureront également sur votre diplôme.	
Nom:	prénom:
Adresse:	
Code postale:	Numéro Tél.:
E-mail:	Lieu et date de naissance:

Cochez la case appropriée ::	**Examen**
Partie théorique - écrite	o
Partie séminaire - écrite	o
Partie théorique - orale	o
Partie séminaire - orale	o

En signant ce formulaire, le candidat déclare connaître le contenu du présent règlement et satisfaire aux conditions d'admission qui y sont énoncées.

Signature de votre employeur pour l'approbation de votre participation à l'examen, si l'employeur prend en charge les frais. La facture de l'examen peut être envoyée à l'adresse suivante :

Société :	Lieu :
Adresse:	Code postal :
Courriel :	numéro du bon de commande :

Veuillez joindre des copies/scans des diplômes/certificats requis + des preuves reconnaissables.

Signature de l'employeur :	Signature du candidat :
Date: / / 20	Date: / / 20

Des informations erronées ou incomplètes concernant cette demande peuvent entraîner l'exclusion du programme d'études ou de l'examen ou le retrait du diplôme. Il est à noter que les frais d'examen déjà payés ne seront pas crédités. Le diplôme obtenu peut et ne peut être utilisé que pour prouver que le candidat a réussi l'examen concerné. Toute autre utilisation est considérée comme un abus et n'est pas autorisée.

Annexe 2 : Déclaration de l'employeur concernant l'expérience professionnelle

<impression sur papier de l'entreprise>.

FORMATION EWCP-1090-2-B

DÉCLARATION

Je, soussigné .....,

employeur de .....,

assure que cette personne a acquis, au moins 4 ans au cours des 6 dernières années, une expérience professionnelle dans au moins un des matériaux suivants S235 et/ou S355, avec des épaisseurs jusqu'à 25 mm et que ce travail a été effectué au niveau de coordinateur de soudage (contremaître soudeur, chef de chantier,...).

Date:

Signature de l'employeur :

Cachet de l'entreprise

Annexe 3 : Exemple de tâches d'un coordinateur de soudage

- effectuer les préparations
- exécuter correctement les opérations de soudage dans le respect des exigences fixées
- maintenir les LMK (PQR) requis dans les différents groupes de matériaux
- assurer la validité des LK (certificats de soudeur)
- préparer les LMB (WPS)
- commander les consommables de soudage et les gaz de soudage
- assurer le fonctionnement correct de l'équipement de soudage
- travailler conformément aux règles de sécurité
- ...